

LA FRANCE ET LA BOLIVIE : UN PARTENARIAT EN DEVENIR

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Pays Andins en Bolivie (La Paz, Cochabamba et Santa Cruz)

7 au 13 septembre 2015

Organisé dans le cadre des activités du groupe d'amitié France-Pays Andins, un déplacement à La Paz, Cochabamba et Santa-Cruz (Bolivie) s'est déroulé du 7 au 13 septembre 2015.

La délégation sénatoriale qui s'est rendue en Bolivie était composée de son Président, M. Philippe Adnot, M. Jacques Gautier et M. Alain Néri. Son programme, préparé en étroite collaboration avec l'Ambassade de France, s'est déroulé autour de plusieurs temps forts : des entretiens institutionnels de haut niveau, des rencontres avec la communauté française et des contacts avec les décideurs économiques locaux.

Longtemps connue pour son instabilité politique (160 coups d'État depuis l'indépendance en 1825), la Bolivie n'a accédé à la démocratie que depuis 1982. Cette stabilisation politique s'accompagne d'une croissance économique forte et d'une accentuation des échanges, qui restent toutefois de faible ampleur avec la France. Le déplacement sénatorial visait à consolider les liens entre les sénateurs français et les décideurs boliviens, et devrait favoriser le renforcement du partenariat entre les deux pays.

I – Des entretiens institutionnels de haut niveau

Au cours de son déplacement, la délégation sénatoriale s'est entretenue avec un représentant du Gouvernement, les deux présidents d'assemblée, de nombreux parlementaires, l'équipe du Gouverneur de Santa Cruz ainsi qu'avec le maire de Cochabamba, une des villes les plus importantes du pays.



Source MAEDI

Cette variété des entretiens institutionnels, s'inscrit dans la volonté d'un resserrement des liens avec l'ensemble des acteurs politiques boliviens. Ces derniers ont notamment eu l'occasion d'insister sur une revendication ancienne de la Bolivie : l'accès à la mer.

En effet, pour la Bolivie, la guerre du Pacifique contre le Chili (1879-83), s'était achevée par la perte du seul de ses départements disposant d'un accès à la mer (400 km de côtes). Cet enjeu, stratégique commercialement, explique la saisine récente de la Cour internationale de Justice (CIJ) de la Haye par l'État de Bolivie. La légitimité du « retour à la mer », qui est même inscrit dans la Constitution, a donc constitué un leitmotiv lors de la plupart des entretiens.

En outre, ces rencontres ont été l'occasion d'échanges sur l'**organisation institutionnelle des deux pays**. Comme la France, la Bolivie connaît actuellement une réflexion autour des **transferts de compétence vers les échelons infra étatiques**. La délégation sénatoriale et le maire de Cochabamba ont, par exemple, longuement échangé sur l'organisation optimale du service public de l'eau, de l'assainissement et du traitement des déchets, compte tenu des besoins importants en la matière des villes boliviennes.

De même, les interlocuteurs de la délégation ont souhaité aborder, à plusieurs reprises, les règles en matière de **cumul des mandats électifs** en France, ceci afin de nourrir leur réflexion en vue d'une révision constitutionnelle. En effet, la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels consécutifs en Bolivie pourrait être remise en cause.

Enfin, la délégation a été reçue par **M. José Alberto Gonzáles, Président du Sénat** et par **Mme Gabriela Montaño, Présidente de la Chambre des députés**. Ces derniers ont confirmé que leurs groupes d'amitié avec la France étaient en cours de reconstitution, le renouvellement récent des deux chambres ayant entraîné leur mise en sommeil.



Rencontre avec M. José Alberto Gonzáles, Président du Sénat bolivien, en présence de M. Michel Pinard, Ambassadeur de France en Bolivie

Le Sénat bolivien est composé de 36 membres assurant une représentation homogène du territoire (quatre sénateurs élus dans chacun des neuf départements) et paritaire (18 hommes et 18 femmes).

II. Une communauté française peu nombreuse mais très dynamique

Au cours de leur déplacement, les sénateurs ont eu l'occasion de constater le dynamisme de la communauté française de Bolivie.

En outre, la délégation sénatoriale s'est rendue au **lycée français de La Paz**, dont l'équipe pédagogique, face à un environnement juridique contraignant et mouvant, pour les établissements scolaires de ce type, fait preuve d'une détermination et d'un engagement sans faille, afin d'offrir aux élèves, âgés de quatre à dix-huit ans, un parcours scolaire de qualité et ouvert sur le monde.



La délégation assiste au lever mensuel des drapeaux et au chant de « La Marseillaise », au lycée français de La Paz

Cet établissement constitue une véritable courroie de transmission entre les deux pays : 67% des bacheliers 2014 sont partis poursuivre leurs études en France. Il est de surcroît un pôle d'excellence, prisé des familles boliviennes, avec 100 % de réussite au baccalauréat ces neuf dernières années.



La délégation sénatoriale échange avec les enfants scolarisés au lycée franco-bolivien de La Paz

L'impression fut identique au sein de l'**École française de Santa Cruz**. Dans les deux cas, les échanges avec les élèves ont été riches et ont permis de sensibiliser ces derniers au rôle du Sénat et plus globalement aux apports du bicamérisme.



Les sénateurs découvrant les locaux de l'École française de Santa Cruz

Cette richesse culturelle est confortée par l'action de l'Alliance française qui, bien au-delà des cours de français proposés, fait connaître la culture française. Les **Alliances françaises de Cochabamba et de Santa Cruz** ont reçu la visite de la délégation française afin de présenter leurs activités.

III. Des échanges nourris avec les décideurs économiques locaux

Les **échanges** économiques entre la France et la Bolivie sont de **volume très modeste**, mais connaissent une **amélioration régulière** depuis 5 ans. Certes, l'éloignement, la faible diversification de l'économie et le cadre juridique sont souvent

peu propices aux investissements. D'un montant estimé à plus de 500 millions de USD, les investissements français pourraient plus que doubler au cours des deux prochaines années principalement par le biais du groupe Total (développement du champ gazier d'Incahuasi) selon le ministère des Affaires étrangères.

Le **déficit de la balance commerciale** avec la Bolivie se réduit (- 25,3 M€ en 2014, - 44,9 % par rapport à 2013) mais demeure structurel, en raison de la hausse des achats de produits miniers et de métaux par la France. L'isolement géographique du marché bolivien explique également la faiblesse des ventes directes, car nombre de produits français présents en Bolivie sont importés et distribués à partir de pays voisins (Chili, Pérou et Brésil). Certains produits ou équipements français sont donc importés via des pays tiers et n'apparaissent pas dans les statistiques bilatérales.

Nos exportations enregistrent une forte croissance, mais restent toujours d'un niveau peu élevé (81 M€ en 2014, +120 % par rapport à 2013). La Bolivie se situe au 121^e rang de nos clients. Les principales catégories de produits exportés sont, par ordre d'importance, les matériels de transport (58 %), les autres produits industriels (23 %), et les équipements (16 %).

Les importations en provenance de Bolivie, très concentrées sur les produits miniers, sont en progression, et s'élèvent à 106 M€ : il s'agit d'hydrocarbures et autres produits de l'industrie extractive (41%), de produits chimiques organiques (25%) et de céréales (14%, principalement le quinoa).

La délégation sénatoriale a donc principalement axé son déplacement sur le **renforcement des échanges économiques** entre la France et la Bolivie. La présence de M. Jean-Pierre Pauly, Premier Conseiller de l'Ambassade de France en Bolivie et de M. François Sporrer, chef du Service économique pour le Pérou et la Bolivie, tout au long de cette semaine d'entretiens, a grandement favorisé le renforcement de ces échanges qui ont vocation à perdurer.

La délégation a visité les locaux de la **Fexpocruz**, le centre international des expositions de Santa Cruz où se tiennent les principales foires internationales de Bolivie. Les sénateurs ont également été reçus au siège de la **Chambre de commerce et d'industrie** et au siège de la **Chambre des exportations** de Santa Cruz.



Mme Gabriela Montaña, Présidente de la Chambre des députés de Bolivie, entourée de la délégation sénatoriale et de députés boliviens



La délégation avec M. Juan-Carlos Alurralde, Vice-ministre bolivien des relations extérieures

Systématiquement, ils se sont attachés à faciliter la prise de contacts entre les interlocuteurs boliviens et les groupes français potentiellement concernés.

Indicateurs économiques (2014)

PIB : 31 Mds USD
 PIB/hab. : 3.095 USD
 Taux de croissance (2014) : 5,2 % et une prévision de +4,6% pour 2015 (FMI)

Source MAEDI

Composition de la délégation



M. Philippe ADNOT
 Président du groupe
 Sénateur (Réunion administrative des
 sénateurs ne figurant sur la liste
 d'aucun groupe) de l'Aube



M. Jacques GAUTIER
 Sénateur (Les Républicains)
 des Hauts-de-Seine



M. Alain NÉRI
 Sénateur (Socialiste et républicain)
 du Puy-de-Dôme

Groupe d'amitié France-Pays Andins : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_979.html